

Montpellier, le 18 avril 2011

**SECHERESSE : maintien du niveau VIGILANCE
pour le bassin versant de l'Orb et du Libron
et pour la nappe Astienne**

Communiqué de presse

"→ La **VIGILANCE** est **MAINTENUE** sur le secteur Orb et Libron et sur le périmètre de la **nappe Astienne**. L'eau étant l'affaire de tous, il est nécessaire d'anticiper la dégradation de la situation afin d'éviter une situation d'ALERTE qui pourrait conduire à des restrictions de certains usages de l'eau.

- Il est donc recommandé aux collectivités d'être particulièrement vigilantes sur le fonctionnement de leurs systèmes d'assainissement, afin de ne pas aggraver les risques d'altération de la qualité biologique des cours d'eau,
- Il est également rappelé que TOUTES consommations d'eau individuelles doivent être raisonnées (remplissage des piscines, arrosage, bains, lavage divers, ...)

→ La **VIGILANCE** est **LEVEE** sur les autres bassins versants du département.

Il est rappelé qu'en climat méditerranéen, la période estivale est toujours caractérisée par des tensions sur les ressources. Il est donc fait appel au civisme de chacun, quelque soit l'usage et l'origine de l'eau, pour le respect des ces ressources et l'adoption dès à présent de pratiques raisonnables et économes. "

Telles sont les conclusions du comité sécheresse* réuni en configuration de veille le mardi 12 avril, pour faire le point sur l'état des ressources en eau dans le département de l'Hérault.

En effet, la situation début mars 2011 était très préoccupante du fait des très faibles cumuls pluviométriques enregistrés, non seulement sur la période hivernale 2010-2011, mais également depuis les quatre années précédentes, en particulier sur l'ouest du département.

L'épisode pluvieux exceptionnel qui s'est déroulé du 12 au 16 mars 2011 a donc eu un effet très bénéfique : remplissage de tous les barrages du département, remontée immédiate des débits de tous les cours d'eau, mais avec des remontées hétérogènes des aquifères souterrains.

En outre, les chaleurs également exceptionnelles de début avril ont entraîné d'une part un développement très rapide de la végétation, et d'autre part lancé le début de la saison touristique littorale (ouverture camping, remplissage des piscines, ...), engendrant ainsi des besoins en eau conséquents.

L'effet bénéfique des pluies de mars s'est donc très vite atténué pour les cours d'eau, qui ont rapidement retrouvé des débits comparables aux valeurs de début mars, en particulier pour les affluents des fleuves côtiers.

La nappe Astienne a bénéficié, suite aux précipitations, d'une légère hausse sur la partie nord, mais les niveaux restent globalement en dessous des seuils de vigilance sur le reste du périmètre.

Le comité sécheresse fera un nouveau bilan de situation le **19 mai 2011**, et pourrait proposer de nouvelles restrictions, si les conditions estivales de ces derniers jours se maintenaient.

(* Le comité sécheresse, animé par la DDTM, est composé notamment des principaux usagers de l'eau, des services de l'État et des collectivités territoriales compétentes en gestion de la ressource.)